

② 53 - KIEN2 - 15102019 - 07H24

Sujet: [INTERNET] Parc éolien de Bersac-sur-Rivalier

De : "seb_pge@yahoo.fr" <seb_pge@yahoo.fr>

Date : Tue, 15 Oct 2019 07:24:50 +0000 (UTC)

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Bonjour,

Je tiens à exprimer mon soutiens au projet du parc éolien de Bersac-sur-Rivalier.

Tout d'abord il est évident que la construction de parcs éoliens doit se faire dans le respect des règles d'implantation (afin de réduire au mieux les éventuelles nuisances pour la population et la faune), en intégrant autant que possible les demandes des habitants les plus proches, en maximisant les bénéfices pour les populations locales (retombées financières maximum pour les communes les plus proches, emplois locaux pour la construction et la maintenance...) et en permettant aux populations locales de contribuer au financement de ces projets ou en devenant actionnaires.

Concernant les raisons de mon soutient, elles portent essentiellement sur deux axes: l'aspect mondial et l'aspect local.

Aspect mondial :

Il est plus que jamais indispensable d'augmenter la part d'électricité renouvelable produite en France car :

- Les impacts du changement climatique sont déjà évidents et deviendront très rapidement catastrophiques si nous n'agissons pas immédiatement en investissant massivement dans des moyens de production bas carbone.
- La dépendance de la France envers les pays producteurs de pétrole, de gaz ou d'uranium est actuellement beaucoup trop forte, ce qui pose un risque majeur sur le pays en cas de crise d'approvisionnement, d'embargo ou d'envolée des prix.
- Bien que le nucléaire soit une solution bas carbone, la part du nucléaire en France est déjà beaucoup trop importante. Il suffirait d'un autre accident majeur dans un pays développé ou pire encore en France pour déclencher non seulement un rejet massif de cette technologie par l'opinion publique mais également un relèvement drastique des normes de sécurité, rendant de fait cette technologie immédiatement hors de prix et inutilisable.
- La France a un potentiel éolien extrêmement important. Pourtant la part de l'éolien en France nous classe parmi les derniers sur cette technologie par rapport à nos voisins européens. Il est vraiment regrettable que la France ait tant de retard en ce domaine alors que le potentiel sur notre territoire est si fort.

Aspect local :

L'implantation de sources d'énergies renouvelables est un atout majeur pour les collectivités locales car :

- Elles permettent de générer des revenus importants pour les communes sur lesquelles elles sont implantées, ce qui permet de réduire la charge fiscale des populations locales et de réaliser des investissements qui auraient été difficiles sans cet apport, et ce d'autant plus que les territoires propices aux installations sont souvent des territoires ayant peu d'opportunités de rentrées fiscales.
- Elles offrent des opportunités d'emplois locaux, tout d'abord durant la phase d'installation mais également par la suite en phase opérationnelle, ce que ne permettent pas les grandes usines productrices centralisées.
- Avec l'arrivée prochaine des « Smart Grids », la production d'électricité locale permettra d'augmenter significativement la résilience des territoires disposant de capacités de production d'électricité, en réduisant les risques de coupures. La production décentralisée et locale de l'électricité doit être privilégiée pour réduire les risques qui se posent sur les grandes centrales productrices (ex : incident majeur, catastrophe naturelle, attentats, mouvements sociaux...)

Cordialement,

Sébastien Kientz